

*Les subsides*

et je lui demande si c'est le cas—recommander la création d'une commission de gestion des pêches qui puisse établir des politiques, tenir le ministre au courant et qui publie cette politique pour permettre, au ministre de rendre des comptes et pouvoir en rendre elle-même? Je voudrais que le député me dise s'il m'a entendu dire qu'il faudrait lancer immédiatement un programme de rachat, un programme qui permette d'instaurer des redevances progressives de façon à ce que les pêcheurs qui restent puissent les payer? M'a-t-il entendu dire et répéter à la Chambre que la mise en œuvre d'un programme de rachat s'est faite avec deux ans de retard et qu'il aurait fallu le maintenir, même si l'on ne pouvait pas régler immédiatement tous les détails des remboursements?

Je demande au député s'il m'a entendu déclarer aujourd'hui, qu'il faudrait instaurer immédiatement la deuxième phase du financement du programme de mise en valeur des salmonidés pour pouvoir s'occuper de la mise en valeur des petits cours d'eau, et qu'il faudrait faire ce travail pour offrir un emploi aux pêcheurs déplacés et aux autres pêcheurs qui ont des difficultés financières, notamment les pêcheurs autochtones. J'ai pratiqué la pêche sportive toute ma vie. J'ai attrapé des saumons, des truites arc-en-ciel et des truites. J'admets, comme tout le monde, en Colombie-Britannique, que la pêche sportive fait partie de ce secteur. Je demande au député s'il ne m'a pas entendu englober la pêche sportive dans toutes mes déclarations? Je veux bien que le ministre dise que nous n'avons pas répondu à toutes les questions qu'il a posées ou donné tous les détails demandés, mais je demande au député de dire à la Chambre s'il a entendu ce que nous avons dit cet après-midi.

**M. Tobin:** Merci, monsieur le Président . . .

**M. Fraser:** Juste un instant. Je me demande si, avec le consentement de la Chambre, je pourrais rectifier . . .

**Le président suppléant (M. Guilbault):** A l'ordre. Le secrétaire parlementaire a la parole. Peut-il laisser parler le député de Vancouver-Sud (M. Fraser)?

**M. Tobin:** Oui, monsieur le Président.

**Le président suppléant (M. Guilbault):** C'est d'accord.

**M. Fraser:** Monsieur le Président, je crois avoir induit mon ami en erreur par inadvertance. On vient de me remettre une note me signalant que j'ai déclaré que nous rejetions la théorie de la propriété commune. Ce n'est pas ce que je voulais dire. Nous appuyons la théorie de la propriété commune et nous rejetons toute notion qui s'en écarterait. Je remercie le député de m'avoir permis de faire cette mise au point.

**M. Tobin:** Monsieur le Président, le député s'en est tiré juste à temps. Il me semblait que cela correspondait très mal à ce que je savais de son point de vue.

**M. Fraser:** J'ai supposé que vous aviez entendu cela.

**M. Tobin:** Monsieur le Président, le député laisse entendre que le ministre ou moi avons dit que le parti conservateur n'apportait rien de constructif dans le débat. Permettez-moi de dire au député de Vancouver-Sud (M. Fraser) que je le considère personnellement, malgré son affiliation politique, comme l'un des hommes les plus honnêtes avec qui j'ai eu l'occasion de travailler à la Chambre, que ce soit en comité ou ailleurs. J'ai toujours écouté très attentivement tous ses propos, monsieur le Président. Je trouve généralement que ses remarques sont pleines de bon sens. D'ailleurs, j'aimerais pouvoir être sûr, quand je lui parle, que les opinions qu'il exprime sont bien

partagées par l'opposition officielle. J'aimerais que les députés d'en face accordent leurs violons, car le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) a déclaré: «Nous vous ferons part de nos intentions seulement après les prochaines élections». Il existe fondamentalement deux attitudes différentes, celle du député et celle de ceux qui prétendent parler au nom de son parti.

Nous avons entendu dire, par exemple, qu'il faudrait racheter le matériel de certains pêcheurs dès maintenant, et que nous aurions même dû commencer il y a deux ans. Certes, je pense que tout le monde s'entend pour reconnaître qu'il faut d'une manière ou d'une autre réduire le nombre de bateaux. Cela étant, il reste cependant à savoir à qui nous devrions racheter du matériel. Est-ce que ce sont les gouvernements, les pêcheurs ou les groupes consultatifs qui devraient décider à qui on rachèterait quoi et à quel prix? Il y a une surcapitalisation dans le secteur de la pêche. A quel prix et qui paiera? Voilà le genre de questions, monsieur le Président, sur lesquelles nous nous penchons. Ce sont les questions qu'un comité consultatif s'est efforcé de résoudre. Il est facile de dire que nous devons commencer les rachats dès maintenant et que nous nous préoccuperons des détails plus tard, mais cela ne suffit pas.

Les trois ou quatre questions que j'ai soulevées sont tout à fait fondamentales, et c'est le genre de questions auxquelles on n'a pas encore répondu. Je sais qu'il faut venir à bout de la pauvreté au Canada, qu'il faut parvenir au plein emploi dans le pays. Ce n'est pas à force d'en parler toutefois qu'on y arrivera. Je ne suis pas nécessairement brillant parce que je me suis creusé la tête pour arriver à ces deux simples conclusions. En conséquence, monsieur le Président, j'ai encore besoin de plus amples détails au lieu de simples lieux communs.

**M. Fraser:** Tant que vous continuerez à écouter.

**M. Huntington:** Monsieur le Président, au cours de son intervention, le secrétaire parlementaire a dit que les gens qui possèdent les ressources, les Canadiens, avaient droit à un rendement maximum. Le député pourrait-il nous dire ce qu'il entend exactement par là? Veut-il parler de redevances, à quel taux? Comment devons-nous interpréter ses propos?

**M. Tobin:** Monsieur le Président, contrairement à certains de mes collègues de la grande province de Terre-Neuve, je suis né après 1949, soit après que nous avons adhéré à la Confédération, et je me suis toujours fait dire qu'on est Canadien, qu'on soit né à Bonavista Bay, à Toronto, à Winnipeg ou à Vancouver. Donc lorsque je dis qu'il faudrait utiliser et gérer les pêches de façon qu'elles rapportent le plus possible aux Canadiens, je veux dire, bien sûr, les Canadiens qui vivent près de ces ressources, soit ceux de la grande province de la Colombie-Britannique, dont c'est le gagne-pain. Je propose donc que si nous posons d'abord en principe que le secteur des pêches devrait être économiquement viable, il serait alors logique que nous, en tant que gestionnaires,—et tous ceux qui travaillent dans ce secteur—tentent de structurer l'industrie de façon que les gens qui y travaillent puissent y gagner leur vie et cessent de consacrer toutes leurs énergies et leur temps à un travail qui ne leur procure pas suffisamment pour vivre décemment, monsieur le Président. C'est tout ce que je veux dire, ni plus ni moins. Mes observations ne recelaient rien de plus sinistre.